

Ministry of National Defence
PORTUGUESE COMMISSION OF MILITARY HISTORY

ACTA 2024

*The role of the military in political transitions:
from the 18th century to the present day*

XLIX International Congress of Military History

1 - 6 September 2024, Lisbon

Volume II





The role of the military in political transitions: from the 18th century to the present day

Acta 2024

XLIX International Congress of Military History

1 - 6 September 2024, Lisbon - Portugal

© 2025 Portuguese Commission of Military History

All rights reserved. No part of this publication may be reproduced, stored in a retrieval system or transmitted in any form or by any means, electronic, mechanical, photocopying, recording or otherwise without the prior permission of the publisher.

Published by:

Portuguese Commission of Military History
Av. Ilha da Madeira, n.º 1, Room 332
1400-204 Lisboa - Portugal

Coordinator and editor: Jorge Silva Rocha, PhD

Cover Design: Jorge Silva Rocha

Book cover images: Alfredo Cunha (*front*) and Eduardo Gageiro (*back*)

ISBN: 978-989-8593-31-3

DOI for this volume: <https://doi.org/10.56092/VXIU5336>

Printed in Portugal by Rainho & Neves - Artes Gráficas

L'AFRIQUE ET LES COUPS DE BOTTES POSTINDÉPENDANTS : REVISITATION, ENJEUX, ET ANALYSE D'UN PHÉNOMÈNE POLITICO-MILITAIRE

Virginie WANYAKA BONGUEN O. (Cameroon)

Résumé

Au lendemain des indépendances, la majorité des armées de l'Afrique francophone sont constituées des militaires ayant fait leurs armes dans l'armée coloniale française, que ce soit pour les hommes de rangs, que pour ceux issus de l'École de formation des officiers ressortissants des Territoires d'Outre-Mer (EFORTOM). Ces derniers, moulés à la culture militaire française, vont véhiculer principes et culture une fois à la tête des États. À la suite, l'on notera une sorte de dualité dans ces pays à gouvernance militaire : celle de la coloniale et la nouvelle écurie de soldats post-indépendants. Certains chefs d'État parce qu'ayant été coptés par la France ou alors, menant une politique à contrecourant, se verront démis de leurs fonctions par ses hommes en tenue las de compromis.

Cette communication revisite l'origine des premiers coups de bottes en Afrique francophone et analyse un phénomène qui semble être devenu récurrent en Afrique eu égard de l'actualité. Nous partons d'une observation sur le fait militaire et, à partir des enquêtes menées, pensons aboutir à des conclusions satisfaisantes qui permettront de comprendre les situations actuelles qui ne sont pas nouvelles, mais dans la continuité des premiers « soulèvements » militaires.

Mots clés: Armée, Histoire militaire, Gouvernance, Gouvernance militaire, développement.

Abstract

Following independence, the majority of the armies of French-speaking Africa were made up of soldiers who had served in the French colonial army, whether for rank and file or those from the National Officers Training School. Overseas Territories (EFORTOM). The latter, molded to French military culture, will convey principles and culture once at the head of State. Subsequently, we will note a sort of duality in these countries with military governance: Those of the colonial era and the new stable of post-independent soldiers. Certain heads of state, because they have been co-opted by France or simply leading a policy that goes against the grain, will be dismissed from their positions by its men in uniform, tired of compromise.

This communication revisits l'origine des premiers coups in French-speaking Africa and analyzes a phenomenon which seems to have become recurrent in Africa given current events. We start from an observation on the military fact and, from the investigations carried out, we hope to reach satisfactory conclusions which will allow us to understand current situations which are not new but, in continuity with the first military « uprisings ».

Keywords: Army, Military History, Governance, Military Governance, Development.

Introduction

Parler des coups de bottes en Afrique serait perçu normal pour certains et pour d'autres non ! L'Afrique n'est pas le foyer de la violence militaire, mais de certains abus des politiques véreux en quête de légitimation perdue. Qu'est-ce qu'un coup d'Etat ? C'est la prise par force du pouvoir par les militaires et constitutionnel par les civils. Emmanuel Cherrier donne les caractères du coup d'Etat telle la rapidité, la surprise et le choc brusque pouvant provoquer une douleur physique et/ou morale.⁽¹⁾ En Afrique post-indépendance, la « violence militaire » ou alors, l'intervention des militaires dans l'arène politique fait suite en grande partie aux problèmes de gouvernance irresponsable, aux rivalités ethniques, à la corruption, aux constantes interférences étrangères. Tous ces faits se superposent pour donner aux États sans réelle substance des raisons de s'entredéchirer. Il faut toutefois relever que la corruption et la médiocrité des dirigeants ne sont pas l'apanage de l'Afrique, mais à cause des facteurs aggravants cités précédemment, le continent est beaucoup plus vulnérable aux coups de force.

1. E. Cherrier, « Naissance d'une notion : Le coup d'Etat », *Revue française d'Histoire Politique*, 2022, 55, p. 2.

Analyser le bruit des bottes en Afrique particulièrement n'est pas un fait nouveau. Plusieurs auteurs se sont penchés sur la question en essayant de trouver les motivations profondes de ces personnes qui perpétuent ces actes décriés ça et là. Nous sommes dans la continuité de ces différentes études, avec un regard qui ne condamne pas, mais qui revisite l'origine et l'évolution de ce phénomène que certains qualifient d'antidémocratique, étant entendu que l'armée est une institution a priori au service du peuple, donc sensée la sécuriser. Impliquer les militaires dans les malheurs de l'Afrique, c'est nier à ce corps toute sa probité, le don de soi et sa dignité. Tout acte antidémocratique est condamnable, surtout lorsque ce sont les militaires qui le perpétuent ; mais, *quid* des coups d'état constitutionnels ? Ne sont-ils pas pour autant condamnables ? Cette étude revisite les coups d'État en Afrique dans une posture compréhensive et cela nous mène de facto à nous questionner sur le pourquoi de ce phénomène qui perdure. Doit-on conclure à l'échec de la démocratie dans certaines aires africaines ou...

La formation des armées dans une Afrique indépendante

À la veille des indépendances africaines, il devenait urgent de mettre sur pied des forces devant s'occuper de la défense des territoires une fois le colonisateur parti. Les Africains ayant participé aux deux guerres mondiales et particulièrement à la deuxième, en plus de ceux formés à EFORTOM, vont constituer la première élite militaire continentale. La sécurisation des nouveaux États revenait à ces armées créées parfois à la hâte sans aucune préparation préalable. Ce fait va aboutir à la signature des accords de coopération militaire entre le colonisateur et certains États.⁽²⁾ Cela permettait aux différents États la formation de leur élite militaire, du soutien logistique et de la présence, pour ce qui est le cas de la France et de son ancien pré-carré, à son intervention en cas d'attaque externe.

Le pourquoi de la mise sur pied des « armées » en Afrique

Judicieux de savoir pourquoi la création des armées en Afrique. Ce corps a toujours fait partie intégrante des sociétés depuis la création du monde. Ces regroupements visaient la protection et l'agrandissement du territoire. L'armée, comme on l'appelle aujourd'hui, a toujours été ce rempart protectif contre les envahisseurs. À l'arrivée des occidentaux en Afrique, ils ont fait face à des « armées » qui avaient un passif glorieux et apte à la défense de leur territoire.⁽³⁾ Donc, il existait déjà des armées aux quatre coins de ce continent qui vont être remplacées par les armées occidentales suite à leurs défaites au lendemain du partage de l'Afrique des suites de la conférence de Berlin de

2. Au lendemain des indépendances, certains pays d'Afrique noire francophones signèrent des accords de défense avec la France. Il s'agit notamment du Sénégal, le 22 juin 1960 ; de la Côte-d'Ivoire, le 24 avril 1961 ; du Niger, le 24 avril 1961, du Dahomey devenu Bénin la même année que le Niger ; du Togo, le 19 juillet 1963 ; du Congo, le 15 août 1960 ; du Gabon, le 17 août 1960 ; de la RCA, le 15 août 1960 ; du Tchad, le 15 août 1960 et du Mali, le 22 juin 1960. Le Cameroun et la Haute-Volta (Burkina Faso) préférèrent quant à eux signer les accords d'assistance technique.

3. Nous pouvons citer entre autres ; Tchaka Zulu, Béhanzin, le roi Guézo, Samory Touré, Abdel-Kader, Manimben Tombi, la princesse Yennenga, etc...

1884 à 1885. De nouvelles cultures stratégiques vont essaimer le continent et, au final, des armées postindépendances conçues sous le prisme occidental. Des armées : d'un côté, il y avait des anciens ayant participé aux deux guerres ou à l'une et de l'autre, des jeunes militaires formés dans des académies militaires nationales ou dans celles françaises et ne connaissant les deux guerres qu'à travers les enseignements ou encore à travers certains récits. Un duel de deux époques, l'un dépendant et l'autre cherchant à s'affranchir.

Pour dire en clair qu'à la veille des indépendances en Afrique, des armées sont créées dans le but de continuer l'œuvre entreprise par le colonisateur dans la consolidation et la sécurisation des territoires acquis afin de défendre un patrimoine et perpétuer ainsi leur œuvre culturelle.

Les premiers mouvements militaires

Il est loisible de situer le premier mouvement militaire en Afrique lors du renversement du Roi Farouk en Égypte par un groupe de militaires. Ce phénomène majeur marque le tournant dans le positionnement militaire dans la vie politique des États. Ces militaires qui sont des citoyens à part entière pensent dès lors qu'ils ont un mot à dire dans la gestion de leurs différents États. L'année 1963 marque un grand tournant dans l'histoire des renversements militaires ou encore des coups de bottes ou de la violence militaire dans les États africains post-indépendants. En effet, le 13 janvier 1963 au Togo, le Président Sylvanus Olympio est renversé par Nicolas Gruniszky. La cause, les distances prises par ce dernier vis-à-vis de la France et son rapprochement envers les pays anglo-saxons. Les auteurs de cette violence militaire sont d'anciens soldats démobilisés d'Algérie qu'il avait refusé d'intégrer dans l'armée togalaise qui vont l'abattre alors qu'il s'est réfugié à l'ambassade américaine.⁽⁴⁾ Un coup d'État assez particulier, celui du président gabonais Léon Mba qui, en 1964, décida de façon unilatérale d'établir un régime fondé sur le parti unique. Il évinça l'opposition du gouvernement d'union nationale, dissout l'Assemblée Nationale. Il fut capturé par l'armée gabonaise à la suite d'un coup d'État, mais rétabli dans ses fonctions par les troupes françaises. Ce fait démontre que la France a toujours été impliquée dans les mouvements d'humeurs des militaires en Afrique, surtout lorsque ces intérêts se trouvent menacés. Emmanuel Cherrier de dire que c'est la France qui aurait présidé à la formation et à la théorisation du Coup d'État.⁽⁵⁾ Que comprendre ? Cette approche va dans le sens de la question qui nous a avait posé lors de notre présentation. Un participant s'enquerrait sur le rôle de la France dans la multitude des coups d'État en Afrique noire francophone. On peut y trouver réponse car, si l'on prend le cas de

4. Je vous invite à lire à ce sujet Kouméalo Anate, Eshoham Assima- Kpatcha, Koffi Nutefe Tsigbe., 2016, *Ethnicité, crises sociopolitiques et processus de construction nationale au Togo*, Lomé, LETRIA ; Sossou Koffi Amouzou ; Tsigbe Koffi Nutefe., 2014, « Quelques aspects de la politique internationale et intérieure de Sylvanus Olympio au Togo (1958-1963) », in TRIFOP, *Revue du Laboratoire d'Etudes sur le Travail et les Relations industrielles en Afrique-Université de Lomé, LETRIA*.

5. E. Cherrier, « Naissance d'une notion : Le coup d'État », *Revue française des idées politiques*, 2022, hal-04392274, *En ligne*, p.1.

Léon Mba au Gabon et plusieurs autres cas similaires, l'on peut aisément dire la France a joué et continue de jouer un rôle pernicieux dans la fabrique de l'Etat en Afrique noire francophone. Il serait temps que les Etats africains s'assument quel qu'en soit les difficultés de parcours car, les puissances se sont construites dans la douleur et le sang et cela ne serait pas un fait nouveau dans l'histoire du monde.

Des militaires, citoyens apolitiques dans l'arène du politique

L'armée en Afrique est par essence une institution de défense et de sécurité comme dans tous les Etats du monde. Depuis les indépendances, l'évolution des États a été émaillée de diverses épreuves de force émanant des hommes en tenue. Pourquoi et comment l'armée a-t-elle été amenée à cette violence armée qui ne cadre pas avec sa mission première qui est celle de la sécurisation du territoire et des populations ? Comment les militaires en sont-ils arrivés à se retrouver dans l'arène politique ? Qu'est-ce qui n'a pas marché ? Serait-ce la cause de certains appétits insatiables ou cette volonté d'amener le peuple à une certaine harmonie et du bien social ? En abordant cette thématique, nous nous sommes posées de nombreuses questions, nous avons observé l'environnement et, suite à tous ces facteurs, nous avons pu analyser et comprendre cette insertion des militaires dans le jeu politique. De ce fait, deux approches ont retenu notre attention : D'un côté, nous avons la proximité avec certains prédateurs et de l'autre, ces militaires las des abus d'une certaine élite politique qui gangrène la vie de la population. On peut y ajouter un troisième type constitué de certaines factions militaires ennemies.

Dans les causes profondes, lointaines ou immédiates des coups d'État, on remarque de nombreuses similitudes, car tous les régimes militaires ont une vocation correctrice.

Un concept très en vogue ces dernières années mais assez péjoratif et qui prends de l'ampleur pour expliquer ce mouvement d'humeur des hommes en tenue. Et, comme nous l'expliquions, la prise de pouvoir des militaires ne doit pas être perçu comme un mal. Ce sont des citoyens qui, pour le bien de leur population peuvent s'inscrire dans la posture développementaliste en améliorant les conditions de vie du peuple. Ce fait s'est vu avec Thomas Sankara au Burkina Faso, Jerry Rawlings au Ghana, Ibrahim Traoré du Burkina Faso, Assimi Goïta du Mali, Brice Oligui Nguema du Gabon qui semblent vouloir ramener une certaine fusion entre le peuple et l'armée en démontrant que les militaires, hors des casernes peuvent être de véritables acteurs du développement et de la cohésion sociale en ayant une gouvernance responsable.

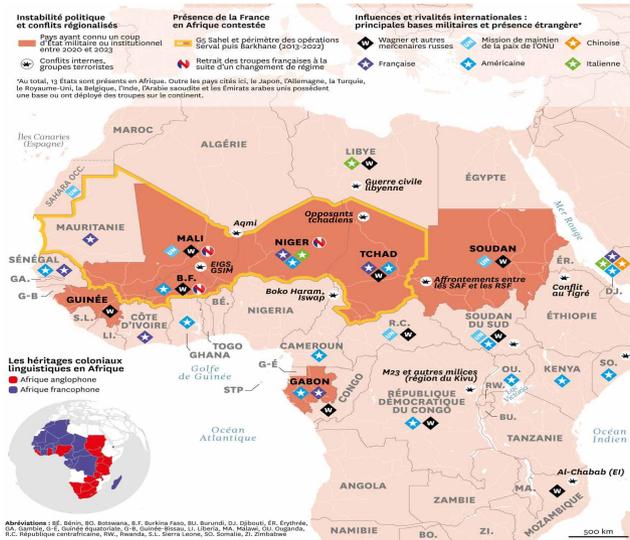


Photo n°1 : « La ceinture des coups d'Etats militaires en Afrique »

Source : Courrier International, Nouveau Hors Série, Best of 2024, Les articles de la presse étrangère qui ont marqué l'année 2024, en Ligne

Cette carte qui se veut explicative, ne l'est véritablement pas. On y aperçoit certes un ruban qui montre les récents coups de bottes ou encore l'exaspération des militaires nommés « putschistes » en Afrique mais, comme je le relevais déjà, *quid* des coups d'états constitutionnels ? Ces faits répétés démontrent simplement l'échec d'un système politique qu'il est important de revoir et d'adapter aux normes, à la culture continentale.

Une démocratie en perte à travers les déviances des politiques

La démocratie est définie comme un système politique dans lequel le peuple est souverain. Elle est l'art de gouverner dans le strict respect de certaines valeurs.⁽⁶⁾ En effet, la dégradation économique et financière étatique affaiblissant les structures de l'État ont tôt fait de favoriser les mouvements sociaux dans Afrique. Ainsi, la tendance qui semble être normalisée à ce jour est l'intervention militaire dans le jeu politique. La radicalisation de certains gouvernants élus démocratiquement et leur volonté d'étendre indéfiniment leur mandat en est également une cause importante. Ici, la volonté de revisiter la constitution à des fins personnelles sans tenir compte des différents maux qui mine leur Etat sous le fallacieux prétexte d' « élu démocratique » relègue au second plan les problèmes conjoncturels du pays. Aussi, l'intervention lors de la 78^{ème} session des Nations Unies le 21 septembre 2023, du colonel Mamadi Doumbouya, chef de l'Etat guinéen est révélateur lorsqu'il dit :

6. Ces valeurs sont, entre autres, le respect de la Constitution et la primauté du droit, le respect de l'autorité légitime, la défense des droits et libertés de la personne et l'acceptation de la responsabilité de favoriser le développement économique et social.

“L’Afrique souffre d’un modèle de gouvernance imposé, un modèle certes bon et efficace pour l’occident qui l’a conçu au fil de son histoire, mais qui a du mal à passer et à s’adapter à la réalité africaine [...] Nous sommes tous conscients que ce modèle de démocratie que vous nous avez si insidieusement et savamment imposé après le sommet de Baule en France ne marche pas [...], Nous sommes simplement pro-africains.”⁽⁷⁾

Cet extrait de discours montre à l’évidence que l’Afrique ne se reconnaît véritablement pas dans ce système importé mais, du fait d’une certaine dépendance essaye de s’y accommoder. A mon avis, il serait temps de revisiter ces modèles importés qui parfois nuisent à l’évolution saine de l’Afrique malgré de beaux discours sur diverses plateformes. Et pour reprendre Mbombog Nkoth Bisseck, L’Afrique doit assumer toutes ses responsabilités, d’abord vis-à-vis d’elle-même. Elle doit de toute urgence prendre la direction de son destin sur tous les plans. Le jugement sur la compétence de ses ressources et, de ses traditions sociopolitiques qui revêt une importance cruciale [...] aux conditions d’une gouvernance démocratique, au sens idéal où le monde occidental l’entend.”⁽⁸⁾

A travers les propos de cet auteur qui rentre en droite ligne avec le discours du président guinéen, il est aisé de comprendre tout le malaise qui règne à l’énoncé de ce concept qu’il faille déconstruire pour un développement endogène africain. Dans un régime démocratique qui décide ? Le peuple ou la minorité au pouvoir ? Ce peuple est-il la juxtaposition des individus qui composent une nation, ou la composition organique de ces personnes ? se pose comme question Mbombog Nkoth Bisseck. Nous pensons qu’en y répondant véritablement, nous pourrions ainsi comprendre ce système et mieux analyser son implémentation en Afrique.

La mise sur pied d’une oligarchie politico-militaire

L’armée n’est malheureusement plus ce corps où l’on y entrait par vocation. Dans cette institution, deux types de personnels ; ceux qui partagent encore les idéaux de la nation ; les enfants de... De part et d’autre, ce statut quasi princier que donne le port du treillis à des avantages certains. Il faut dire que depuis la disparition des enquêtes de moralité, l’armée est devenue une sorte de futoir où certains gradés trouvent judicieux de caser leurs progénitures, parfois au détriment de la compétence. Aussi, ces jeunes sont parfois, plus animés par l’appât du gain que de se battre pour la défense de l’intégrité territoriale.⁽⁹⁾ De nombreux enquêtés nous révèlent qu’ils aimeraient au sortir de la

7. Discours du Président guinéen, le Colonel Mamadi Doumbouya à la 78^e session des Nations Unies, Youtube, VOA-Afrique, 21 septembre 20234

8. Mbombog Nkoth Bisseck, « Démocratie et structures politiques traditionnelles au Cameroun », in Kuma’a Ndumbe III, *Vous avez dit démocratie ? Le processus de démocratisation au Cameroun : Défis et perspectives*, Douala, Africavenir, 2008, p.25.

9. Vous entendrez par exemple des appellations comme officier de brousse, officier de bureau. Ces termes renvoient au développement fait dans mon déroulé.

formation intégrer certains bataillons d'élites afin d'être mieux nantis financièrement, d'être à l'abri du besoin.⁽¹⁰⁾ Pourquoi ? Simplement parce que ces corps permettent une certaine élévation sociale à travers les biens acquis.

Certaines enquêtes nous ont permis de percevoir le point de vue de certains jeunes officiers pour qui, les corps rattachés ou mis à la disposition du « Prince » seraient mieux nantis que les autres corps d'armées ou unités. Il devient dès lors évident pour ces derniers, dans l'évolution de leur carrière, d'être plus friands d'argent, d'honneur, de pouvoir que de vaquer à la mission première de l'armée qui est celle de défense et de sécurisation de l'intégrité territoriale. Cette prééminence pour certains leur vient de la naissance et ils ont été moulés durant leur prime enfance, pour d'autres, le « poste », la « nomination » qui leur donnent cette sensation illusoire d'appartenir à une élite quasi intouchable.

Les déviances politiques du militaire

L'Etat en Afrique est perçue comme un lieu d'opportunités rentières parfois les intérêts personnels peuvent primer sur ceux de la collectivité. En effet, certains militaires qui s'emparent du pouvoir font tout pour s'y maintenir en occupant des positions dominantes et en essayant de conserver des privilèges personnels et un certain prestige social.⁽¹¹⁾ Le devoir de toute armée est, en tout temps et en toutes circonstances et contre toutes les formes d'agression, d'assurer la sécurité du territoire ainsi que la vie des populations. Aujourd'hui, il y a lieu de se poser des questions relatives au rôle réel de l'armée. Apolitique ou politique ? En Afrique, la quasi majorité des Etats vivent dans un régime présidentieliste et, de ce fait, il s'avère parfois difficile pour les militaires de vaquer à leurs missions traditionnelles.

L'avènement des militaires politiciens est lié en principe aux coups d'états et ces derniers s'inscrivent dans un processus de transformation des figures politiques au sommet de l'Etat. L'homme en tenue, du fait de son coup de force se voit devenir un leader « politique en treillis ». Des exemples sont légion en Afrique/ Gabon, Tchad, Congo Brazzaville, Niger, Ghana, Mali, Guinée Conakry, Burkina Faso etc. L'émergence de ses militaires obéit à un contexte sociopolitique caractérisé parfois par l'essoufflement d'un régime civil confronté à de nombreuses difficultés ou à un régime militaire défaillant. Certains militaires au pouvoir, n'arrivent parfois pas à établir le pont idoine entre politique et armée. Nous partageons l'analyse que fait Mahamane Tidjani Alou sur les militaires politiciens au Niger. Quoique personnalisé, ce phénomène est applicable à tous

10. Cette réponse de ces jeunes officiers soulève une autre problématique, l'existence des armées connexes autres que les TAM dans une armée ! Ces bataillons d'élite sont des armées à part ou font-elles partie des armées classiques avec orientation ? Je pense vivement qu'il serait important de revoir la classification réelle de certaines armées africaines afin d'éviter certaines formes de frustrations.

11. Lire Kimpa Idrissa., *Armée et politique au Niger*, Dakar, CODESRIA, août 2008,

les militaires politiciens car, il n'est pas facile de se défaire de l'armée qui reste ancrée à plus d'un titre dans les gènes des militaires. Pour lui en effet,

“Les militaires qui accèdent aux fonctions politiques ne constituent ni un cas isolé, ni un corps homogène. Ils entretiennent non seulement des relations multiformes avec leur corps d'origine mais, aussi avec le reste de la classe politique [...]de la classe politique nigérienne”.⁽¹²⁾

Nonobstant tout ce qui a été relevé, l'on est amené à se questionner tout de même sur la multitude de ces coups d'états et le rôle joué par les puissances occidentales dans la déstabilisation de certains pays africains. Dans une de ces analyses, la Fondation Jean Jaurès analysant le rôle des « putschistes » dit de ces derniers qu'ils n'ont aucune référence idéologique et qu'ils sont attachés à gérer leurs intérêts et leurs alliances. Personnellement, je trouve un peu fort cette approche car, ce type de comportement n'est pas l'apanage des militaires, les civils en font pareils ! Ces militaires qui se retrouvent dans l'arène politique y ont été inséré par le système. Comment comprendre que les hommes en tenues soient devenus des prestataires dans certaines institutions républicaines ? Ces faits démontrent que le militaire qui s'estime être un citoyen à part entière, peut développer certains appétits du fait de sa proximité avec le pouvoir civil. La quête du pouvoir peut le propulser ou il veut étant entendu qu'il peut avoir les moyens de sa politique.⁽¹³⁾ L'armée est un instrument du pouvoir civil, elle n'a plus un rôle passif car, elle participe à l'élaboration des mesures qui la concerne et y apporte son point de vue. A travers cette étude, il est aisé de constater que la subordination de l'armée aux autorités civiles peut et a des limites auquel cas, il n'existerait pas ses coups de bottes ou encore cet écart comportemental des militaires. Au Gabon depuis la révolution de palais de 2022, la militarisation gouvernementale initiée par le Général Brice Oligui Nguema semble porter des fruits. En effet, le sens de la rigueur liée à la discipline militaire peut être un atout pour les pays dormants.

Conclusion

Les armées africaines d'aujourd'hui sont des institutions où, contrairement à hier, on y retrouve des diplômés de l'enseignement supérieur et donc, des individus ayant un important potentiel intellectuel. Il va de soi que la perception d'hier ne peut plus être la même au regard de certaines évolutions du monde et d'une certaine appropriation et libéralisation du monde. Nous entendrons çà et là des termes comme mutins, putschistes et que sais-je encore ? La volonté d'un peuple en souffrance va au-delà des pensées de ceux-là qui ne la vivent pas. Les hommes en tenue sont des citoyens à part entière autant que ces politiques qui font des coups d'État constitutionnels, mais en parle-t-on ?

12. A. Mahamane Tidjani., 2008, « Les militaires politiciens », in Kimba Idrissa, *Armée et politique au Niger*, Dakar, Codesria.

13. L'officier qui commet un coup d'état peut compter sur la complicité de certains frères d'armes, de son bataillon, de sa compagnie etc...

Bien évidemment, non pour cause, ils ont reçu l'assentiment des bailleurs de fonds qui légitiment ces actions au grand dam des populations en souffrance. Démocratie ici, démocratie là, qu'est-ce que c'est ? La volonté du peuple, oui ! Celle-ci peut s'exprimer autrement que par la voie des urnes, surtout lorsque l'on sait et connaît la manipulation de certaines instances dirigeantes. Telle décrite, est-elle une réalité mathématique pour certains peuples ? Si ça l'était véritablement, à mon avis, il n'existerait pas ses coups de bottes que l'on estime à tort ou à raison être légion en Afrique. Et, pour reprendre Samuel Huntington, il serait important de comprendre un phénomène et non de criminaliser les auteurs de ce type de prise de pouvoir. Daniel Lerner et Richard Robinson s'inscrivent dans la même lignée que Huntington et pensent que l'intervention en politique des militaires, qu'elles qu'en soient les formes, peut aller dans le sens du développement économique et/ou de la modernisation politique de ces pays. Mardi, le Dr Georg Frerks dans son intervention revenait sur la typologie des coups d'états que je partage partiellement car, l'Afrique a ses réalités qui ne sont pas forcément celles des autres. De plus, il a relevé que les armées professionnelles ne font pas de coups d'état. Si l'on se fonde sur les principes du professionnalisme militaire, l'on peut dire que ces armées sont professionnelles, le hic se situe au niveau de la compréhension d'un système politique (démocratie) qui peine à prendre ses marques car, en Afrique francophone, l'on navigue plus dans des systèmes présidentielistes que démocratiques. Aussi, comme je le relevai en entame, le militaire se retrouve sans le vouloir sur la scène politique à cause de certains dysfonctionnements en oubliant parfois sa mission première. Pour conclure, j'emprunterai cette phrase de Felwine Sarr: Il faut décoloniser les esprits pour penser l'Afrique de demain à partir de l'histoire et des propres besoins du continent. Lesquels sont multiples !

Indications bibliographiques

Auge, A., « Les armées africaines et le développement : une transformation nécessaire », *Bulletin du maintien de la paix*, n° 102, août 2011, 4 p.

Ayissi, A., « L'illusion de la fin des coups d'État en Afrique », *Manière de voir*, n° 51, mai-juin 2000, 6 p.

Bangoura, D., « Ordre militaire et désordre politique », *Le Monde diplomatique*, janvier 2003, p. 20-21.

Baniafouna, C., 2006, *Congo Brazzaville,, du putsch au rideau de fer. Soutien de la France et hypnose de la communauté internationale*, Paris, l'Harmattan.

Benchenane, M., 1983, *Les armées africaines*, Paris, Publisud, 209 p.

_____ 1983, *Les coups d'État en Afrique*, Paris, Publisud, 197 p.

Bertrand, E., Dipama, S., 2024, « Coups d'État et réactions populaires au Burkina Faso : l'échec de la consolidation démocratique ? », *Politique africaine* n°73, p. 199-218.

Bidimé Epopa, C., 2023, « Les armées africaines et la production de l'ordre sociopolitique au temps de la post-colonie ; les leçons du modèle camerounais », Actes du IIe Colloque national d'Histoire militaire sur le thème « Armée camerounaise : 60 ans de dévouement au service de la Nation, de l'unité nationale et de la défense de l'intégrité du Cameroun », Dschang, Premières Lignes, p. 225-246.

Cherrier, E., 2022, « Naissance d'une notion : Le coup d'Etat », *Revue française d'Histoire Politique*, 55, p. 37-83.

Chouala, Y.A., « Contribution des armées au jeu démocratique en Afrique », *Revue juridique et politique*, n° 4, 2004, p. 548-574.

Diamond, H., et Plattner, M., 1996, (sous la dir.), *Le rôle de l'armée en démocratie*, Paris, Nouveaux Horizons, 243 p.

Eyinga, A., 1985, *Démocratie de Yaoundé, Syndicalisme d'abord 1944-1946*, Paris, l'Harmattan.193p.

Granvaud, R., 2009, *Que fait l'armée française en Afrique ?* Marseille, Éditions Agone, 473 p.

Gueye, B., « La démocratie en Afrique : succès et résistance », *La démocratie en Afrique, Revue Pouvoirs*, n° 129, Paris, Seuil, 2009, p. 5-26.

Holo, T., 2006, Démocratie revitalisée ou démocratie émasculée ? Les constitutions du renouveau démocratique dans les États de l'espace francophone africain : régimes juridiques et systèmes politiques, *Revue béninoise de sciences juridiques et administratives*, n° 16, p. 17-41.

Kouméalo Anate, Essoham Assima- Kpatcha, Koffi Nutefe Tsigbe., 2016, *Ethnicité, crises sociopolitiques et processus de construction nationale au Togo*, Lomé, Lettria, 440p.

Kum'a Ndumbé III., (Sous la direction), 2008, *Vous avez dit démocratie ? Le processus de démocratisation au Cameroun : Défis et perspectives*, Douala, Africavenir, 201p

Idrissa Kimba, (sous la dir.), *Armée et politique au Niger*, Dakar, CODESRIA, août 2008, 288 p.

Martin M.-L., 1990, *Le soldat africain et le politique : essai sur le militarisme et l'état prétorien au sud du Sahara*, Toulouse, Presses de l'IEP, 234 p.

Mbembé, A., 2016, *Politiques de l'inimitié*, Paris, Editions la Découverte, 181p.

Pabanel, J.-P., 1984, *Les coups d'État militaires en Afrique noire*, Paris, L'Harmattan, 190 p.

Sharp (g.) et Jenkins (b.), 2009, *L'anti coup d'État*, Paris, L'Harmattan, 109 p.

Souare, I.K., 2007, *Guerres civiles et coups d'État en Afrique de l'Ouest, comprendre les causes et identifier des solutions possibles*, Paris, L'Harmattan, 294 p.

Sossou Koffi Amouzou ; Tsigbe Koffi Nutefe., 2014, « Quelques aspects de la politique internationale et intérieure de Sylvanus Olympio au Togo (1958-1963) », in TRIFOP, *Revue du Laboratoire d'Etudes sur le Travail et les Relations industrielles en Afrique*-Université de Lomé, LETRIA, p.243-260.

Souka Souka., 2020, *l'Afrique malade de ses militaires*, Paris, L'Harmattan, 223p.

Author's short CV

Full Professor at the State University of Cameroon.

She is a historian specialised in military history, working in the history department of the University of Yaoundé 1 and in Cameroon's military academies.

DOI for this text: <https://doi.org/10.56092/YPQB1997>